

Communiqué de presse

Conseil communal

Un nouveau chancelier pour la Ville du Locle dès le 1^{er} janvier 2011

Dans sa séance du 27 septembre dernier, le Conseil communal a nommé Patrick Martinelli au poste de chancelier de la Ville du Locle en remplacement de Jean-Pierre Franchon qui prendra sa retraite anticipée au 31 décembre 2010. Patrick Martinelli, actuellement chef du service des finances et du personnel de l'administration locloise, prendra ses nouvelles fonctions au 1^{er} janvier 2011.

Agé de 42 ans, marié et père de 2 enfants, Patrick Martinelli est titulaire d'un master en économie de l'Université de Neuchâtel. Après avoir travaillé 6 ans au service des contributions de l'Etat de Neuchâtel comme expert fiscal où il participe entre autres à l'informatisation et à la réorganisation de la taxation des personnes physiques en tant que chef de projet, il est engagé en septembre 1998 par la Ville du Locle en tant que chef du service des finances et du personnel. A ce titre, il participe notamment à la gestion de la dette et du ménage communal et de ce fait entretient un lien étroit avec l'ensemble des services communaux ainsi qu'avec le Conseil communal et la commission financière du Conseil général.

Au chapitre des ressources humaines, il est responsable de la mise en œuvre de la politique du personnel tant dans sa définition avec le Conseil communal que dans son application.

Suite à une mise au concours publique, le Conseil communal a procédé, accompagné dans sa démarche par un organisme privé spécialisé dans le recrutement, à l'entretien de plusieurs candidats de valeur avant de prendre sa décision.

Le Locle, le 1^{er} octobre 2010

Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion et de communication de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.